

aucune trace ni de lui, ni de sa famille, ni de ses terres dans le « recensement » catholique de 1697, aucune trace dans les listes de fugitifs que j'ai pu consulter, ni parmi les galériens. Même les descendants de sa sœur ne savent rien de leur « cousinage ».

Que faire, à partir de là, pour qui voudrait savoir ce qu'est devenu ce monsieur ?

La solution de ce problème, d'une importance certaine pour l'histoire locale, se trouve certainement dans les registres de minutes de notaires déposées aux A.D. 48, inaccessibles à qui n'a pas de compétences en paléographie.

Merci d'avance à toutes les bonnes volontés qui voudraient m'aider.

Le Centre de Documentation et d'ARCHIVES du Parc national des Cévennes (Gévolhac Gard)

Marie-Lucy Dumas, correspondante L.C.C.
à Gévolhac

marie-lucy.dumas@9online.fr et 04 66 61 12 42



Le Centre de documentation et d'archives du Parc National des Cévennes à Gévolhac (cl. G. Caillat)

Le Centre de documentation et d'archives « La mémoire des Cévennes » a pour objectif de récolter et mettre à disposition la documentation écrite de caractère scientifique sur les Cévennes et les zones où s'exerce la compétence du Parc national (Réserve de biosphère, etc.).

Sa base de données comporte 13 500 références en sciences de la nature et de l'Homme (Histoire, ethnologie,

archéologie, géographie, botanique, zoologie, géologie...) et plusieurs collections de revues qui concernent la région dont la collection complète du Lien des chercheurs Cévenols par exemple. La base de données est accessible au public sur Internet (<http://www.bsi.fr/pnc/Data/bibliotheque/bibliotheque.htm>), les lecteurs peuvent ainsi préparer de chez eux leurs recherches et sur place en salle de lecture.

Il accueille aussi des fonds privés (Fonds de Roche sur les seigneurs de Gévolhac, Fonds Jean Roux sur les recherches menées par l'abbé Roux entre Vialas et Aujac, et Fonds Pellet et Calcat (en cours d'inventaire). Il accepte avec gratitude tous les dons de mémoires de recherche universitaire et établit avec l'auteur les conditions de leur communication au public.

Il reste le siège social de notre association et conserve de la documentation sur notre revue « Le Lien des Chercheurs cévenols ».

Sa salle d'accueil du public permet de visionner les microfilms des B.M.S. des communes gardoises aux alentours de Gévolhac. Les règles établies par les Archives départementales concernant la photocopie des documents s'appliquent au centre de documentation et d'archives; mieux vaut donc se munir de son appareil photo numérique.

Le Centre de documentation du Parc national des Cévennes est une chance pour Gévolhac, son canton et ceux proches de Villefort et du Pont-de-Montvert, car il permet aux habitants intéressés par leur région de faire des recherches sur place. D'autre part, les personnes venant de loin peuvent organiser leurs recherches sur plusieurs jours et bénéficier des possibilités touristiques de la commune ne matière de logement et de restauration.

Le Centre accueille un public de chercheurs, d'étudiants, de généalogistes et de simples curieux qui peuvent y trouver en outre les diverses brochures éditées par le Parc.

Au n° 3 de la Grand Rue s'ouvre la boutique du Parc national des Cévennes avec brochures, livres, vidéos, idées de randonnées ou de visites des divers sites du Parc. On peut y trouver de jolies idées de cadeaux. Pour y venir c'est très simple, le Centre ne se trouve pas loin de la gare de Gévolhac, sur la Place du Colombier. Mais il vaut mieux téléphoner auparavant pour connaître les jours et heures d'ouverture (en principe les lundis, mercredis et vendredis).

Téléphone : 04 66 61 19 97

Fax : 04 66 61 29 40

Courriel : doc@cevennes-parcnational.fr

Site Internet : www.cevennes-parcnational.fr

Nous tiendrons régulièrement nos lecteurs informés des nouveautés et des trésors de ce centre.

¹¹ Boute d'Alhier : boute : récipient vinaigre en peau de vache ; Alhier ? Nous sommes près des gorges de l'Alhier.

¹² voiturier : muletier.

¹³ carmagnole : veste étroite à larges revers et à plusieurs rangées de boutons. Ce vêtement nous est venu de la ville italienne de Carmagnola. Au début de la révolution, la mode en fut introduite en France par les Jacobins, d'où la célèbre chanson à danser.

¹⁴ Dormir dans le même lit : Ne surtout pas croire que Pouget et l'homme à la carmagnole aient des moeurs particulières. A l'époque, il n'était pas rare dans les auberges que des étrangers passent la nuit ensemble.

¹⁵ « Fit du feu » : la cheminée resta allumée.